

mouiller un canard. Selon un vieil adage, il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Nous nous débattons dans tout ce dédale d'idées venant des autres partis, qui tentent de convaincre la population qu'ils ont raison. Mais je suis convaincu qu'ils sont certains de ne pas avoir raison. En voici la preuve: j'assistais, la semaine dernière, à une séance du comité des finances, du commerce et des questions économiques et j'entendais le président de l'*Imperial Oil*, qui est venu témoigner, dire que personne n'était en mesure d'expliquer le système d'aujourd'hui. Il mettait tout le monde au défi de le faire, les économistes comme les autres. Pourtant, je crois qu'il s'agit d'un homme intelligent.

Et aujourd'hui, on voudrait nous faire accroire qu'on peut expliquer le système actuel. Non, cela est impossible! Au moins s'ils disaient: Nous allons essayer de penser à autre chose, parce qu'après tout le système monétaire est censé refléter la valeur de l'économie du pays, ce qu'il ne fait pas actuellement. Encore si l'on se donnait la peine d'étudier. Mais non. On s'entête ou, encore, on a promis, afin de gagner son élection, de ne jamais soulever cette question.

Nos paroles s'adressent au grand public et voilà pourquoi je prends la parole aujourd'hui. Il faut que chacun lise dans le *hansard* ce qui s'est dit à la Chambre, afin de connaître au moins cette pyramide d'endettement qui ne fait que commencer dans le système actuel.

Mes préopinants ont fait ressortir les mauvais effets de la politique actuelle par suite du financement bancaire des projets sociaux des divers gouvernements, qui aboutit à l'endettement du public, et, par des hausses de taxes, gruge impitoyablement le faible revenu des travailleurs d'usines, des cultivateurs, des cols blancs, des fonctionnaires, bref, de toutes les classes de la société.

D'autres porte-parole du Ralliement créditiste ont proposé une formule nouvelle de financement, saine et logique, qui ne pourrait qu'assurer des avantages à tous, grâce à l'application des principes contenus dans la motion présentée par l'honorable député de Champlain.

D'abord, les besoins sociaux des Canadiens pourraient être satisfaits, si les cerveaux existent, si les bras sont disponibles et si les matériaux sont en abondance. L'éducation, la santé, l'aménagement urbain, les services publics et la sécurité sociale en profiteraient.

Comme l'éducation relève des provinces, les systèmes d'éducation doivent être financés et administrés par elles. Ce sont elles qui doivent, en collaboration avec les commis-

sions scolaires, administrer les collèges et les universités.

Ce sont les provinces, en consultation avec les parents, les maîtres et l'Église, qui doivent être chargées de la préparation des programmes, tout en tenant compte des objectifs et des besoins de la société. Et ces besoins de l'éducation, qu'il s'agisse d'installations scolaires, de la formation des professeurs, du confort des élèves, entraînent des dépenses. Or, nous croyons que la formule que nous préconisons permettrait non pas de tout régler, mais d'éliminer le pire obstacle, qui paralyse toutes les bonnes volontés et réduit pratiquement à néant les meilleures initiatives.

Si nous considérons le domaine de la santé, c'est la même chose. Pour guérir les malades, pour prévenir la maladie, pour maintenir la santé, il faut tout d'abord des institutions abondantes. Il faut suffisamment de lits d'hôpitaux pour recevoir ceux qui ont besoin de traitements hospitaliers. Il faut des médecins et des spécialistes afin de satisfaire aux besoins des malades et des infirmes.

● (5.40 p.m.)

A l'heure actuelle, il existe dans toutes les provinces canadiennes des programmes d'assurance-maladie, et bientôt toutes les provinces pourront bénéficier d'un programme d'assurance-santé.

Sans discuter du bien-fondé de ces programmes et de leurs modalités d'application, il demeure qu'ils se heurtent tous à la même difficulté financière.

Les difficultés sont telles que le gouvernement fédéral a pratiquement mis les provinces en demeure de restreindre le coût sans cesse accru de ces assurances. Mais il ne faut pas oublier que les provinces doivent faire face au coût de construction des hôpitaux, de la formation d'un personnel compétent, et doivent négocier avec les syndicats les conditions de salaires et de travail.

Ce sont les provinces qui subissent les contrecoups financiers de ces programmes d'assurance-maladie et d'assurance-santé, et se débattent pour trouver les capitaux nécessaires pour améliorer les installations sanitaires, compte tenu des taux d'intérêt élevés des emprunts sur le marché libre.

Nous croyons que la formule de financement du secteur public, au moyen de la Banque du Canada, faciliterait la solution des problèmes de la maladie au Canada.

Les mesures de sécurité sociale pourraient être améliorées grâce à l'instauration d'un système financier, tenant compte des réalités, qui ne paralyserait ni la bonne volonté ni les efforts, mais fournirait à tous les Canadiens le minimum essentiel que leur permettent les richesses et la production du Canada.

Mais le Canada est-il assez riche pour satisfaire aux besoins essentiels de tous les Cana-